

■ LE MESNIL-SAINT-DENIS

La commune veut accueillir la Maison du Parc naturel

Samedi le maire, Évelyne Aubert, a présenté ses vœux à ses concitoyens dans les beaux salons du château. Elle était entourée de Gérard Larcher, président du Sénat, Michel Heuzé sous-préfet de Rambouillet, d'Yves Vandewalle président du Parc naturel régional, d'élus départementaux et locaux, de son conseil municipal et du conseil municipal des jeunes.

Devant une assistance très nombreuse elle a d'abord souhaité la bienvenue aux élus soulignant leur diversité mais aussi « l'entente et la cohésion qui régissent entre eux au-delà des engagements politiques de chacun pour le seul intérêt du territoire. C'est cela la vraie intercommunalité ! »

L'avenir de la Ferme de Beaurain

Puis elle est revenue sur une année 2017 « étonnante. » « Si au niveau national nous avons assisté à l'effondrement des partis politiques historiques et à l'avènement d'un mouvement inconnu quelques mois auparavant, je souhaite que l'État continue à respecter et écouter les élus locaux. Je pense à ces réformes imposées aux collectivités sous concertation avec le Sénat et l'Association des maires de France qui sont pourtant les interlocuteurs de l'État en matière d'organisation des collectivités territoriales. Je pense par exemple aux exonérations de taxe d'habitation. Je déplore d'ailleurs l'absence de notre députée, Nadia Hai, car j'aurais aimé l'interpeller à ce sujet. Élu de terrain depuis 20 ans, si je



Le maire a présenté ses vœux entouré d'élus, de son conseil municipal et du conseil municipal des jeunes.

m'interroge pour l'avenir de ma commune, je suis malgré tout satisfaite. Les engagements pris en 2014 ont été tenus à près de 90 %. Malgré les contraintes, nous n'avons pas augmenté les impôts depuis 2013, n'avons pas souscrit d'emprunt nouveau et notre endettement actuel est raisonnable. Je reste résolument optimiste, alors en avant pour les projets de 2018 ! »

Deux programmes de logements sur les rails

Année importante lors de cette cérémonie. La Ferme de Beaurain va enfin retrouver une utilité forte. Actuellement le château de la Madeleine abrite la Maison du Parc, propriété du Conseil départemental. Or ce dernier souhaite récupérer son bien pour un projet touristique. « J'ai proposé à Yves Vandewalle les locaux de la Ferme de Beaurain pour accueillir la Maison du Parc » s'enthousiasme la première

édile. « Nous pensons attirer aussi d'autres porteurs de projets. La Ferme deviendra à la fois la Maison du Parc et la vitrine des savoir-faire. »

Autre sujet abordé, les deux programmes de logements qui ont vu leurs permis de construire délivrés : le site de l'ancien marché pour 54 logements sociaux et le site du Foyer Sully pour 175 logements dont 95 sociaux et 20 intermédiaires en location.

Un troisième secteur, le site du parking de la piscine pour 31 logements sociaux sera étudié en cours d'année. « Il n'est pas toujours facile de faire admettre ces programmes à notre population mais nous faisons quand même des heureux car des personnes attendaient un logement depuis des années » a tempéré Évelyne Aubert.

En matière d'équipements la première édile a regretté certains retards liés à la réorganisation des services de la région pour l'accueil des mineurs, le relais des assistantes maternelles

ou le lieu d'accueil enfants/parents. Pour le quartier Sully un constat par huissier a été fait concernant l'état des bâtiments squattés de l'ancienne bibliothèque départementale. « Je remercie Gérard Larcher qui est intervenu auprès de la ministre concernée car nous avons besoin de cette unité foncière pour recevoir les enfants dans un établissement scolaire adapté » a précisé le maire. « Le temps presse la livraison des logements est prévue pour 2020. »

Autre point crucial de l'aménagement du territoire : la circulation. La CCHVC (Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse) a lancé une étude de déplacement à l'échelle de son territoire en lien avec les intercommunalités voisines. « Un questionnaire est aussi en ligne sur notre site communal. J'invite chaque habitant à y répondre », insiste Évelyne Aubert.

Privilégier les services à la population

L'éducation est également une cause prioritaire pour la

GÉRARD LARCHER : « LA COMMUNE NE DOIT PAS ÊTRE MÉPRISÉE »

Lors de cette cérémonie, Gérard Larcher, le président du Sénat, a pris la parole. « Après les réformes successives de nos territoires depuis huit ans, il nous faut maintenant une forme de stabilité et la commune ne doit pas être méprisée, c'est elle qui fait le lien avec les citoyens. En ce qui concerne la métropole du Grand Paris, il faut qu'elle englobe la ré-

gion Ile-de-France dans son ensemble. Les communes rurales ne peuvent être les oubliées de la croissance. Il ne peut y avoir de citoyens de seconde zone. Selon l'article 24 de la Constitution, c'est le rôle du Sénat de porter les besoins des communautés territoriales et vous pouvez compter sur moi pour les défendre. »

commune. Le maire a rappelé qu'un comité de pilotage travaille actuellement sur les rythmes scolaires. Le conseil municipal se prononcera en mars sur la future organisation pour la rentrée de septembre 2019 après l'avis des conseils d'écoles en février.

Dans le domaine de la santé, « plusieurs réunions ont eu lieu avec l'Agence régionale de santé et l'UFR de médecine de Saint-Quentin-en-

Yvelines pour résoudre la problématique des médecins généralistes et lutter contre un futur désert médical » a précisé le maire. Enfin Évelyne Aubert « a remercié les associations qui animent la vie de notre commune.

Pour protéger le patrimoine, une association des Amis du château du Mesnil vient d'être créée. »

Lysiane Robin

REMISE DES MEDAILLES DU DÉVOUEMENT

▲ Niveau bronze (10 ans minimum de bénévolat)
- Bruno Adeline, section cyclisme de l'AMSD.
- Laetitia Flury, section basket de l'AMSD.
- Sandrine Mancel, section gymnastique volontaire de l'AMSD.
- André Batt, vice-président du club de bridge.
- Marie-Helen Bercy, club

des amis retraités.
- Joëlle Romain, présidente du club des amis retraités.
- Gérard Mejeçase, comité des fêtes, vice-président en 2010, président depuis 2011.

▲ Niveau argent (15 ans minimum de bénévolat)
- Laurence Boscher, es-crime et marche
- Olivier Dubois, tennis de

table et pétanque
- Frédéric Gauche, badminton

▲ Médaille du tourisme bronze et diplôme, promotion du 1^{er} janvier 2017
- Anny Amaury

▲ Médaille de la Ville
- Philippe Gruin, tennis de table.

« La Madeleine, un site au fort potentiel »

C'est au détour d'une phrase, lors de la séance du conseil départemental du 22 décembre dernier que le président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et élu local, Yves Vandewalle a appris que cette institution pourrait bientôt devoir quitter le château de la Madeleine à Chevreuse. « Le président Bédier voudrait en faire un site touristique dédié au Moyen Âge. À ce stade, je n'en sais pas plus. J'ai demandé à m'entretenir avec lui à ce sujet », confirmait, lundi, le président du Parc.

Propriété du Département depuis 1982, le château de la Madeleine héberge la Maison du Parc depuis les années 1990. 38 personnes y travaillent, notamment à l'accueil des visiteurs.

Trois baux lient le Département au Parc, dont deux arriveront à échéance au printemps 2020. Date à laquelle le Parc pourrait donc quitter les hauteurs de Chevreuse. « La roue tourne, moi, je trouvais que les choses fonctionnaient bien. Maintenant, nous devons trouver un bon accord avec le Département, car notre déménagement aura forcément un coût important », estime le président du Parc.



Le château de Chevreuse pourrait devenir un site dédié au Moyen Âge.

le château « a un très beau potentiel. Alors qu'il n'y a quasiment rien à voir, nous accueillons 60 000 personnes par an. C'est tant mieux si ce site peut être valorisé. Dans le passé, j'avais d'ailleurs travaillé avec Alain Schmitz (ancien président du conseil départemental) pour bâtir un projet touristique. Il a ensuite été mis en stand-by. »

Pour le président du Parc, la question qui se pose maintenant est la relocalisation du siège du Parc.

« Ce serait irresponsable de ne pas s'occuper de l'avenir de cette Maison en sachant cela », revendique Yves Vandewalle.

Il a déjà listé plusieurs critères : « Nous rechercherons un bâtiment présentant un intérêt patrimonial, assez facile d'accès, central dans le Parc et qui offre des possibilités de stationnement ».

La Ferme de Beaurain au Mesnil-Saint-Denis est « une proposition très intéressante.

D'autant que la commune est prête à signer un bail longue durée », réagit Yves Vandewalle.

Florence Chevalier

60 000 visiteurs par an

Concernant le projet en lui-même, Yves Vandewalle avoue que